

Charte des devantures et enseignes

La qualité des devantures participe à l'image de votre rue, à la perception globale de la ville et à la qualité du cadre de vie. Une devanture et une enseigne de qualité sont les premiers moyens simples et efficaces de séduire en un clin d'œil les clients aubagnais, visiteurs ou touristes, et d'inciter le passant à entrer dans votre établissement. Proposer une devanture soignée, c'est contribuer à la qualité du cadre urbain dans l'intérêt général.

Charte des devantures et enseignes

5^e ville du département des Bouches-du-Rhône avec plus de 47 000 habitants, Aubagne est reconnue pour son dynamisme économique, commercial, artisanal, culturel et sportif. La ville d'Aubagne doit notamment sa renommée à son patrimoine culturel provençal, préservé et entretenu. Située sous le majestueux Garlaban, la ville natale de Marcel Pagnol est considérée par tous comme la capitale de la céramique et du santon.

Pour valoriser ses atouts, la ville souhaite s'engager par cette charte des devantures commerciales dans une démarche de qualité en vous proposant un document pédagogique qui vous accompagnera au moment de l'installation de votre commerce, ou dans le cadre de la rénovation de votre devanture, premier vecteur d'attraitivité et d'image pour votre activité.



> [Télécharger la charte des devantures et enseignes à Aubagne](#)